

le JOURNAL du LOMBRIC



Utilisation des bornes p.2

NOUVEAU Recyclerie Envie d'R p.3

Au printemps je composte p.3

Jetons moins, trions plus !

mars - avril - mai 2015 - **59**

Le SMITOM-LOMBRIC : syndicat de collecte et de traitement des déchets ménagers du Centre Ouest Seine et Marnais - 67 communes - 300 000 habitants

L'EDITO



Récupération, Réutilisation, Revente, telles sont les missions de la nouvelle recyclerie Envie d'R récemment installée à Vernou-la-Celle-sur-Seine. Elle vient renforcer sur le territoire du SMITOM-LOMBRIC l'action initiée par la Recyclerie du Lombric de Vaux-le-Pénil. Vous aussi, donnez une seconde vie à des objets à petits prix dans l'une des 2 recycleries du territoire (page 3).

Prenez date ! Cette année, la Semaine du Développement Durable devient Européenne (SEDD) et change de date : du 30 mai au 5 juin.

Ainsi, la journée portes ouvertes du SMITOM-LOMBRIC aura lieu le 30 mai 2015. Venez en famille visiter les installations de tri et de traitement des déchets ménagers. Au programme, des animations sur le recyclage et la réduction des déchets, des nouveautés et des surprises !

En attendant, avec l'arrivée du printemps, nous vous proposons de redécouvrir nos astuces sur le compostage, et si ce n'est pas encore fait de commander votre composteur !

Franck Vernin
Président du
SMITOM-LOMBRIC

JOURNÉE PORTES OUVERTES



Le SMITOM-LOMBRIC et son délégataire Veolia Propreté organisent une « Journée Portes Ouvertes » des installations de traitement des déchets ménagers du CIVIS 77 à Vaux-le-Pénil, le samedi 30 mai 2015, de 10h à 17h.

Entrée gratuite pour tous !



Animations

La journée sera rythmée par des animations interactives sur le tri et la réduction des déchets. Des nouveautés et des surprises pour les petits et les grands !

Grand QUIZZ

Participez au grand QUIZZ et tentez de gagner de nombreux cadeaux !

Visites et Recyclage

Visitez l'Unité de Valorisation Énergétique et le Centre de Tri des emballages ménagers. Allez à la rencontre des sociétés de reprise des matériaux recyclables et des professionnels du traitement des déchets.

Réduction des déchets

Découvrez des trucs et astuces pour réduire vos déchets. Achetez votre composteur à moitié prix (selon votre lieu d'habitation).
Distribution gratuite de compost !

Vittorio Leonardo

Ne manquez pas le dessinateur du Lombric, présent avec un atelier spécial dédicaces.



LE JOURNAL DU LOMBRIC : Rue du Tertre de Chéry - BP 30567 - 77016 Vaux-le-Pénil Cedex - Tél. : 01 64 83 58 60 - Fax : 01 64 83 58 69
smitom@lombric.com - www.lombric.com / Dir. de publication : Franck Vernin / Ont participé à la réalisation de ce numéro : Franck Vernin, Patrick Scheurer, Stéphanie Clary, William Gygas, Vittorio Leonardo, l'équipe technique et les adhérents du SMITOM-LOMBRIC / ISSN 1299-4995

Vous ne recevez plus le Journal du Lombric ? Contactez-nous : smitom@lombric.com

INFOS PRATIQUES DÉCHETS VERTS

Au printemps, le service de collecte des déchets verts reprend :



+ Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine : **le 15 mars**



+ Communauté de Communes Vallées et Châteaux : **information sur www.lombric.com**



+ Communauté de Communes du Pays de Bière : **le 1^{er} mars**



+ Communauté de Communes Seine-Ecole : **le 1^{er} mars**

+ Fouju : **du 1^{er} avril au 1^{er} juillet et du 1^{er} septembre au 1^{er} novembre**

N.B : pas d'interruption de service pour les communes du SICTOM de Sénart et du SMICTOM de la Région de Fontainebleau.



DÉCHÈTERIES : HORAIRES D'ÉTÉ

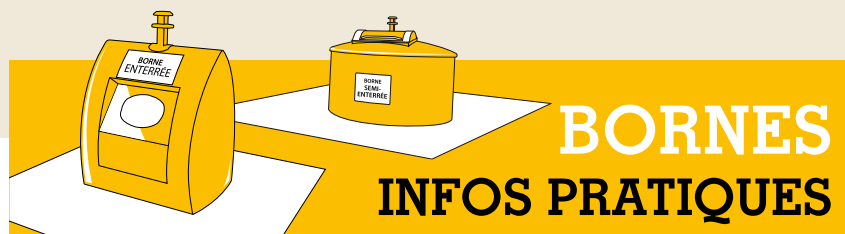
Ouverture tous les jours y compris les jours fériés (à l'exception des 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre) aux horaires habituels

**À PARTIR DU 1^{ER} AVRIL ET
JUSQU'AU 31 OCTOBRE**

Semaine : 15h - 19h
Samedi : 10h - 19h
Dimanche : 10h - 13h

voir conditions d'accès sur www.lombric.com

**ouvert
7j/7
362j/an**



BORNES INFOS PRATIQUES

Voici quelques conseils pratiques d'utilisation des bornes enterrées, semi-enterrées et aériennes de collecte des déchets ménagers afin d'en assurer le bon fonctionnement.

Concernant l'utilisation des bornes à ordures ménagères :

- La taille maximale des sacs que vous pouvez y déposer est de **80 litres** ; ne forcez pas l'entrée de déchets plus volumineux, au risque de dégrader le matériel.
- Il est important de **bien fermer les sacs** avant de les déposer pour des raisons d'hygiène (risque d'accumulation de souillures au fond des bornes).
- Lorsque deux bornes pour les ordures ménagères sont situées côte à côte et que l'une est pleine, pensez à utiliser la deuxième afin d'**éviter les débordements** !



Par ailleurs, pensez à utiliser les bornes de tri pour vos emballages ménagers :

Les emballages doivent être **vidés de leur contenu et jetés en vrac** dans les bornes (pas de sac plastique).

Concernant le verre, les journaux et magazines et le textile, vous pouvez les déposer dans les bornes aériennes ou enterrées prévues à cet effet.



Retrouvez tous les points d'apport volontaire les plus proches de chez vous sur l'espace « Le tri et la collecte de votre commune » du site Internet www.lombric.com

LES PRODUITS DE SALLE DE BAIN SE TRIENT AUSSI. PENSEZ-Y !

✗ BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE :



✗ EMBALLAGES EN MÉTAL ET CARTON :



Les emballages doivent être vidés de leur contenu. Mais il est inutile de les laver !

GASPILLAGE ALIMENTAIRE



En 2015, continuons la lutte contre le gaspillage alimentaire !



Retrouvez tous nos conseils, recettes de cuisine et trucs et astuces anti gaspillage alimentaire sur www.lombric.com

AU PRINTEMPS JE COMPOSTE



Sur le territoire du SMITOM-LOMBRIC, un habitant produit **286 kg d'ordures ménagères** par an. Les déchets de cuisine représentent environ 1/3 de la poubelle d'ordures ménagères, soit 100 kg par habitant et par an. Ces quantités de déchets peuvent être évitées grâce au compostage.

Le compostage offre de multiples avantages :

- Le compostage est bon pour l'environnement !
- Le compostage permet de réduire le volume d'ordures ménagères et déchets végétaux à traiter par la collectivité.
- Le compostage permet de disposer gratuitement d'un engrais naturel pour vos plantes, potager, jardin, jardinières...

Presque tous les déchets organiques peuvent être compostés :



- les déchets de cuisine :
épluchures, coquilles d'oeufs, marc de café, filtres en papier, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, ...



- les déchets de maison :
mouchoirs en papier et essuie-tout, sciures et copeaux, papier journal, plantes d'intérieur, ...



- les déchets de jardin :
tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, ...
Ils doivent cependant être apportés en petite quantité et surtout bien mélangés aux autres déchets. Le surplus pourra être emporté en déchèterie, avec les branchages.

Depuis 2009, l'ADEME et la Région Île-de-France financent en partie le projet de distribution des composteurs sur le territoire du SMITOM-LOMBRIC.



POUR DEMANDER VOTRE COMPOSTEUR, RENDEZ-VOUS SUR www.lombric.com rubrique «Réduire ses déchets»

DOSSIER COMPLET SUR www.lombric.com

RECYCLERIES

ACHETEZ MALIN

Venez chiner des objets dans les deux recycleries du territoire du SMITOM-LOMBRIC et donnez leur une seconde vie !



9 rue de la plaine de la Croix Besnard - Parc d'activités
77000 Vaux-le-Pénil

Horaires : du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h

Téléphone : 01 64 52 12 20

NOUVEAU



La boutique Envie d'R vient d'ouvrir.

Bâtiment Inter, Route de Montereau - 77670 Vernou-la-Celle-sur-Seine

Horaires : du mardi au vendredi de 13h30 à 17h
Le samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h45

Téléphone : 01 64 23 35 54

UN DOUTE, UNE QUESTION ?
SMITOM-LOMBRIC

www.lombric.com

ou

0 800 814 910
N° vert (appel gratuit depuis un poste fixe)





LA PAROLE AUX ADHÉRENTS DU SMITOM-LOMBRIC

Semaine Européenne du Développement Durable

La Semaine du Développement Durable (SDD) devient la «Semaine Européenne du Développement Durable» (SEDD) et change de date : du 30 mai au 5 juin 2015.

Le SMITOM-LOMBRIC et ses adhérents seront mobilisés à l'occasion de la SEDD. Notamment à l'occasion de la Journée Portes Ouvertes du SMITOM-LOMBRIC qui se tiendra le samedi 30 mai 2015 (voir page 1), mais aussi dans le cadre de ses conventions de partenariat avec la grande distribution, avec des animations ludiques et pédagogiques en magasin, autour des thématiques du compostage, du jardinage au naturel et du gaspillage alimentaire !

Retrouvez le détail des animations de la SEDD à partir du mois de mai sur : www.lombric.com

SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 30 MAI - 5 JUIN



Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine - Fouju

Festival Printemps sur Seine



Du 26 au 31 mai 2015, la ville de Melun organise la 5^{ème} édition de son festival nature et développement durable « Printemps sur Seine » qui se tiendra quai de la Courtille à Melun, sur la thématique du « Vivre Local » : production, consommation, déplacements et éco-habitat.

Ce festival destiné à tous les publics se déroulera un week-end en bords de Seine et tout au long du festival dans les écoles primaires de la ville de Melun :

- **Du 26 au 29 mai** : des animations pédagogiques pour les scolaires. Le SMITOM-LOMBRIC ouvrira les portes de ses installations.
- **Le 30 mai de 14h à 19h et le 31 mai de 10h à 19h** : plus de 50 exposants, des ateliers et des animations pour tous. La Recyclerie du Lombric gérée par l'association La Rose des Vents animera un stand.

+ d'infos sur : ville-melun.fr

Renseignements : n° Vert 0 800 814 910

Communes concernées : Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine, Livry-sur-Seine, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Rubelles, Saint Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Voisenon et Fouju



SICTOM de Sénart

Nouveau site Internet : www.sictom-senart.fr



En ce début d'année 2015, le SICTOM de Sénart vous présente son nouveau site Internet.

Réalisé en collaboration avec l'agence Orange Sanguine, le site a été repensé pour apporter toutes les informations nécessaires aux administrés sur :

- la collecte des déchets ménagers,
- le fonctionnement du SICTOM de Sénart,
- des astuces pour une réduction de la production des déchets,
- et également sur le service de reprise à domicile de meuble en bon état ou de matériel électrique ou électronique (électroménager, HIFI, vidéo...) en fonctionnement dans le cadre de dons pour la Recyclerie du Lombric de Vaux-le-Pénil. Conditions de reprise en appelant le SICTOM de Sénart au 0 800 774 062 (appel gratuit depuis un poste fixe).

N'hésitez donc pas à consulter le site du SICTOM de Sénart : sictom-senart.fr

L'équipe du SICTOM de Sénart reste à votre écoute pour toutes questions, remarques et suggestions.

Renseignements : n° Vert 0 800 774 062

Communes concernées : Cesson, Lieusaint, Nandy, Réau, Savigny-le-Temple et Vert-Saint-Denis



Communauté de Communes Seine-École

Rappel des consignes de tri

Des caractérisations sont réalisées mensuellement sur les emballages collectés afin de quantifier la qualité du tri et les refus de tri (déchets mis par erreur dans les bacs jaunes). À cet effet, un tri manuel sur un échantillon d'emballages est effectué, puis celui-ci est pesé par catégorie.

Ces derniers mois, **une hausse des refus de tri** est constatée (journaux-magazines, verre, barquettes polystyrène, sacs plastiques).

Il est important de respecter les types d'emballages à mettre dans le bac jaune. **Les erreurs de tri augmentent nos dépenses de traitement** et diminuent les soutiens financiers.

Le bac doit avoir son couvercle fermé afin que la pluie ne souille pas le contenu, sinon les emballages mouillés ne sont plus recyclables. **Le vrac posé à côté du bac n'est pas ramassé.** Au besoin, les gros cartons peuvent être apportés en déchèterie. Si votre bac a une capacité insuffisante, contactez-nous.

Le Chatelet-en-Brie



Renseignements : 01 64 89 01 27

Communes concernées : Pringy et Saint-Fargeau-Ponthierry



Communauté de Communes Vallées et Châteaux

Dépôts sauvages : un désastre pour la nature, des charges supplémentaires pour les communes



Ce dépôt sauvage provient de travaux de rénovation réalisés par des professionnels utilisant des produits spécifiques. Un délit très intéressant pour

le pollueur, car le traitement réglementaire est malgré tout facturé au client qui devient ainsi complice involontaire. La commune, qui dépose systématiquement plainte, doit financer la reprise des déchets et leur élimination. Dans le cas présent, des documents retrouvés dans ce dépôt ont permis d'identifier l'origine des déchets.

Les déchèteries sont en mesure d'accueillir les déchets des particuliers, et également dans certaines conditions ceux des artisans qui doivent au préalable signer une convention avec le SMITOM-LOMBRIC.

Renseignements : n° Vert 0 800 814 910

Communes concernées : Blandy-les-Tours, Châtillon-la-Borde, Echouboulains, Féricy, Le Chatelet-en-Brie, Les Ecrennes, Machault, Maincy, Moisenay, Pamfou, Sivry-Courtry et Valence-en-Brie

ouju

SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Il était une fois le SMICTOM

Et le sport !



Le SMICTOM se met à la course à pied pour rencontrer ses habitants.

Suite à l'invitation de l'association organisatrice, nous serons présents lors de **la Foulée Impériale de Fontainebleau le 5 avril**. Nous sensibiliserons les coureurs comme le grand public au tri lors de grandes manifestations mais aussi à la longue vie des déchets quand ils sont jetés dans la nature.

Et le SMICTOM ne s'arrête pas là dans sa course puisqu'il est aussi partenaire des **Jeux de Seine et Marne du 6 au 14 juin**, organisés cette année par la Communauté de Communes de Moret Seine et Loing ! En plus de sensibiliser le plus grand nombre, cette grande rencontre sportive sera l'occasion pour le personnel du SMICTOM de constituer une équipe et de participer aux jeux !

www.smictom-regionfontainebleau.fr

Renseignements : n° Vert 0 800 133 895

Communes concernées : Avon, Bois-le-Roi, Bourron-Marlotte, Champagne-sur-Seine, Chartrettes, Ecuelles, Episy, Fontainebleau, Fontaine-le-Port, Héricy, Montarlot, Montigny-sur-Loing, Moret-sur-Loing, Saint-Mammés, Samois-sur-Seine, Samoreau, Thomery, Veneux-les-Sablons, Vernou-la-Celle, Villecerf, Villemer et Vulaines-sur-Seine



Communauté de Communes du Pays de Bière

Collecte des déchets végétaux

Sur la Communauté de Communes du Pays de Bière, **la collecte des déchets verts reprend le 1^{er} mars** selon le calendrier qui vous a été distribué courant janvier.

Pour cette collecte, chaque habitation peut être dotée d'un seul et unique bac à couvercle marron. Vous avez la possibilité, en plus de ce bac, de présenter deux sacs en papier kraft compostables ou deux fagots d'1m20 maximum, ficelés avec de la corde naturelle. **Sont concernés par la collecte des déchets végétaux : les tontes de gazon, les petits branchages et les feuilles.** Pour les déchets plus gros, vous pouvez les apporter à la déchèterie.

Vous avez également la possibilité d'**acquérir un composteur bois ou plastique qui réduira considérablement les quantités de ces déchets**, mais également ceux de la cuisine (épluchures...) qui se transformeront en terreau pour le jardin. Vous pouvez en faire la demande sur www.lombric.com ou par téléphone.

Renseignements : 01 60 66 12 53

Communes concernées : Arbonne-la-Forêt, Barbizon, Cély-en-Bière, Chailly-en-Bière, Fleury-en-Bière, Perthes-en-Gâtinais, Saint-Germain-sur-Ecole, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-Ecole et Villiers-en-Bière

A
COLLECTONNER !

LE LOMBRIC



PAR V. LEONARDO

AUJOURD'HUI, LE CLUB ANTI-GASPI PART EN PIQUE-NIQUE EN FORÊT...



REGARDEZ! JE CROIS QUE LE LOMBRIC A TROUVÉ...

WHOUAAA!!



...L'ENDROIT IDÉAL POUR NOTRE PIQUE-NIQUE DE PRINTEMPS!

TIENS! DES PETITS JEUNES QUI VIENNENT AUSSI EN PIQUE-NIQUE DANS LA FORÊT!



LOMBRIC, S'IL TE PLAÎT, TU ME PASSES LA BOÎTE À SANDWICHES?

...À MOI, LA GOURDE D'EAU DU ROBINET!

...ET À MOI LE SAC AVEC LES FRUITS?

HÉ/HO! PAS TOUS À LA FOIS!!



LE DÉJEUNER SUR L'HERBE...

PASSE-MOI LA BOÎTE VIDE: IL RESTE QUELQUES GÂTEAUX. ON LES MANGERA PLUS TARD!



EN FIN D'APRÈS-MIDI...

STOP! RASSEMBLEMENT! IL EST TEMPS DE RENTRER!



ON N'OUBLIE RIEN?

NON! LES QUELQUES DÉCHETS SONT DANS UN SAC...LES EMBALLAGES RECYCLABLES DANS UN AUTRE...

ON NE LAISSE RIEN DERRIÈRE NOUS!



FORMIDABLE! ILS ONT PENSÉ À TOUT!!

ILS SONT FORTS, CES PETITS JEUNES!



...ON NE PEUT PAS EN DIRE AUTANT DE TOI!! TU FERAS BIEN D'EN PRENDRE DE LA GRAINE!

RAMASSE-MOI TOUT ÇA EN VITESSE,

☆@*8



V. LEONARDO

33